# Protocoles préventifs du covid-19

## En cas de symptômes

* Si vous avez un doute sur votre état de santé, si vous pensez avoir été en contact avec une personne atteinte, si vous êtes fiévreux où présentez des symptômes de toux, difficultés respiratoires, surveillez votre température, et prenez l’avis de votre médecin traitant, ou en composant le 15 ou via une téléconsultation médicale.
* Si ces symptômes apparaissent dans l’entreprise, un masque vous sera délivré le temps d’évacuer l’entreprise pour rejoindre votre domicile; *restez chez vous et évitez le contact.*
* Le gouvernement a mis en place un **numéro vert, le 0800.130.000**, qui "sera ouvert de 9h à 19h tous les jours" et réservé à "toutes les questions qui ne concernent pas la santé", a précisé le ministre. Sans céder à la panique, nous invitons tous nos salariés qui auraient séjourné dans des zones où a circulé activement le virus (www.gouvernement.fr/info-coronavirus) à rester vigilant et à bien suivre ces conseils.
* De même, nous demandons à nos collaborateurs de ne pas se rendre dans ces zones et de s’assurer que d’éventuels prestataires de service venant directement de ces zones géographiques ne se rendent pas dans l’entreprise pour le moment afin d’éviter tout risque.

## Prévention du virus au travail

* Maintenir les mesures de prévention dans les domiciles des collaborateurs
* Suspendre les réunions de travail avec les entreprises externes, favoriser les vidéoconférences
* Suivre les évolutions règlementaires applicables au coronavirus

## Masques & gants

* Les autorités sanitaires ne recommandent pas l’utilisation du port de masque pour les personnes en bonne santé. Des masques sont remis au personnel sur demande. Ils sont portés au poste de garde et à l’accueil si nécessaire.
* Pour la population générale, l’autorité sanitaire ne recommande pas l’utilisation de gants comme mesure de protection. **Le lavage des mains est un moyen efficace pour garder une bonne hygiène**.
* Uniquement dans le cas d’une exposition probable Le port des gants est indiqué, comme le personnel sanitaire ou expéditions caristes.

## Protocoles

1. Hygiène

* Lavage des mains fréquents (à favoriser) ou utilisation des gels hydroalcooliques
* Tousser dans son coude
* Arrêt des poignées de main et bises
* Utiliser un mouchoir à usage Unique

1. Groupes

* Respecter les distances 1m à minima mais 2 mètres idéalement
* Eviter les rassemblements
* Privilégier les réunions à distance par moyens informatiques
* Ne pas être plus de 4 en réunion

1. Vestiaires & vêtements

* L’accès au vestiaire est limité à 4 personnes
* Le nettoyage et la désinfection se fait toutes les 8 h
* Lavage des mains à l’entrée et sortie des vestiaires

1. Désinfection systématique du matériel entre tours d’équipes

* A chaque changement de tour sera effectuée une désinfection des éléments qui sont en contact collectif : volant, chariot, transpalettes, téléphone. Ce nettoyage sera fait par le personnel de chaque tour.
* Chaque opérateur est responsable de son nettoyage et des éléments en commun de son poste de travail et possède un temps nécessaire pour effectuer son nettoyage Une équipe de nettoyage spécifique réalise la désinfection des gardes corps poignées, fontaines, des lavabos des interrupteurs des éléments en contact généraux.

1. Réfectoire

* L’accès est limité aux réfectoires selon secteurs à 5 personnes repas pris en quinconce
* Suppression des chaises pour le respect des consignes
* Le nettoyage et la désinfection se fait toutes les 8h
* Les collaborateurs sont redirigés pour pouvoir manger séparément (mise en place amplitude horaire)
* Rappel de se laver les mains avant et après la pause
* Annulation des distributions de machines à café

1. Ouverture des portes

En tant que mesure temporaire et exceptionnelle, certaines portes pourront rester ouvertes de façon continue. Les portes ouvertes seront validées par la Direction tandis que les portes non autorisées manuelles ou automatiques feront une ouverture avec le coude et non avec les mains.

1. Produits chimiques d’hygiène et de nettoyage

* Hygiène des mains : savon et gel hydroalcoolique.
* Nettoyage des surfaces : Peroxyde à 0.5%
* Les produits de nettoyage utilisés sont pour une utilisation professionnelle ce qui implique que pour son utilisation il y a une formation.

1. Transporteurs

* Gestion administrative sans rentrée dans les bureaux et gestion des documents par email en limitant les impressions
* Utilisation du local spécifique transporteurs pour les toilettes (le module aura un nettoyage /désinfection du Sol toutes les 4h)

1. Espace fumeurs

Les accès aux points fumeurs sont de 5 personnes maximum.